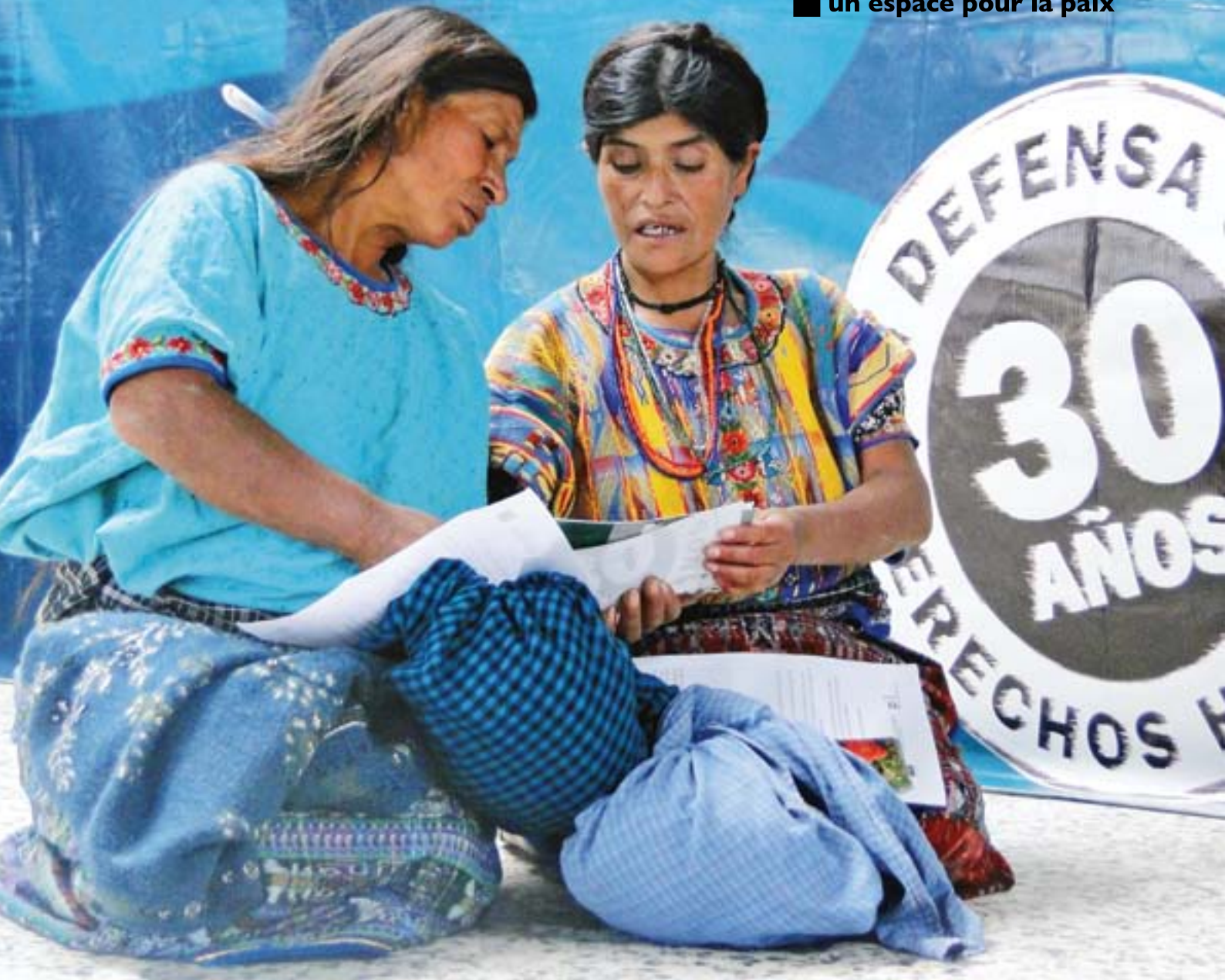


**pbi**  
un espace pour la paix



# Rapport annuel 2011

**peacebrigadesinternational**

Promotion de la non-violence et  
des droits de l'Homme depuis 1981

# Chers amis

**E**n 2011, PBI a célébré 30 années d'engagement au service des droits de l'Homme. A cette occasion nous avons reçu le prix **Jaime Brunet pour la promotion des droits de l'Homme**.

**Cette année, PBI a travaillé avec plus de 350 militants, prêts à risquer leur vie pour défendre les droits d'autrui. Ce sont ces personnes courageuses qui motivent toute notre activité.**

PBI est actuellement implanté en Colombie, au Guatemala, au Mexique et au Népal ; des missions exploratoires ont, en outre, été conduites au Kenya, au Honduras et en Indonésie et nous menons des actions de plaidoyer dans de nombreuses capitales, veillant à ce que la voix des défenseurs soit entendue. Elle le fut notamment dans une série de rencontres internationales qui ont marqué notre 30ème anniversaire.

Nous savons, malheureusement, que les droits humains vont encore être violés et que des groupes de populations plus vulnérables continueront à supporter les effets négatifs de la mondialisation. En 2012, PBI va poursuivre son travail de soutien à ceux qui luttent pour le respect de leurs droits fondamentaux. PBI s'appuiera pour cela sur l'engagement de ses volontaires et de centaines de bénévoles et donateurs à travers le monde. Nos financements devenant de plus en plus difficiles, nous serons toujours aussi attentifs à bien gérer nos dépenses : plus que jamais, nous avons besoin de votre soutien.

Dans la paix,



Neena Acharya ,  
présidente de PBI

Les Brigades de Paix Internationales (PBI) veulent promouvoir un monde dans lequel les conflits sont traités de manière non-violente, les droits humains universellement respectés, et où la justice sociale et le respect de toutes les cultures sont devenus réalité. PBI croit qu'on ne peut parvenir à une paix stable et à une résolution durable des conflits par des moyens violents.

PBI travaille dans des pays où des groupes de populations subissent violences, intimidations et répression. Nous n'intervenons qu'à la demande de défenseurs locaux, et en réponse à leurs besoins. Nous sommes convaincus que la résolution durable des conflits ne peut venir de l'extérieur mais doit être fondée sur les capacités et les aspirations de la population locale. Nous refusons de nous imposer, d'interférer ou de nous impliquer directement dans le travail des groupes que nous accompagnons. Nous n'apportons pas d'aide financière, ni d'aide au développement. L'efficacité du travail de PBI vient de ce qu'il associe une présence sur le terrain, aux côtés des défenseurs des droits de l'Homme, et des relations suivies avec un vaste réseau international de soutien.



## Sommaire :

<b>Ce que fait PBI</b>	<b>3</b>
<b>2011 en chiffres</b>	<b>4</b>
<b>Où PBI travaille</b>	<b>6</b>
<b>Partenaires de PBI</b>	<b>8</b>
<b>30 années au service des droits de l'Homme</b>	<b>12</b>
<b>Les volontaires, bénévoles et donateurs de PBI</b>	<b>14</b>

### LES MEMBRES DU CONSEIL INTERNATIONAL ONT ÉTÉ, JUSQU'EN OCTOBRE 2011 :

Steven Molnar (président), William Payne (vice-président), Neena Acharya (secrétaire), Ellen Kaas (trésorière), Christina Barbeito, Owen Campbell, Annette Fingscheidt, Lisa Kunkel, Elisa Maracani, Gary Ockenden, Deborah Smith (a démissionné en juillet 2011), Esther Vink. Lors de son assemblée

générale d'octobre 2011, PBI a modifié ses statuts, séparant la gouvernance internationale des responsabilités opérationnelles. Ont été élus par l'assemblée générale pour composer le Conseil International : Neena Acharya (présidente), John Carlarne (vice-président), Michael Bluett (secrétaire), Ellen Kaas (trésorière), Juliana Cano Nieto, Paola Carmagnani, Annette Fingscheidt, Diane Hendrik, Guro Nilsen, Gary Ockenden.

### PHOTO DE COUVERTURE :

Participant à une manifestation célébrant au Guatemala les 30 ans de PBI.



# Ce que fait PBI

**L**es défenseurs des droits de l'Homme – ces personnes courageuses qui se battent pour les droits et la dignité de leurs peuples, parce qu'elles croient que tout homme a le droit de vivre en paix dans la justice – sont au cœur de l'engagement des Brigades de Paix Internationales.

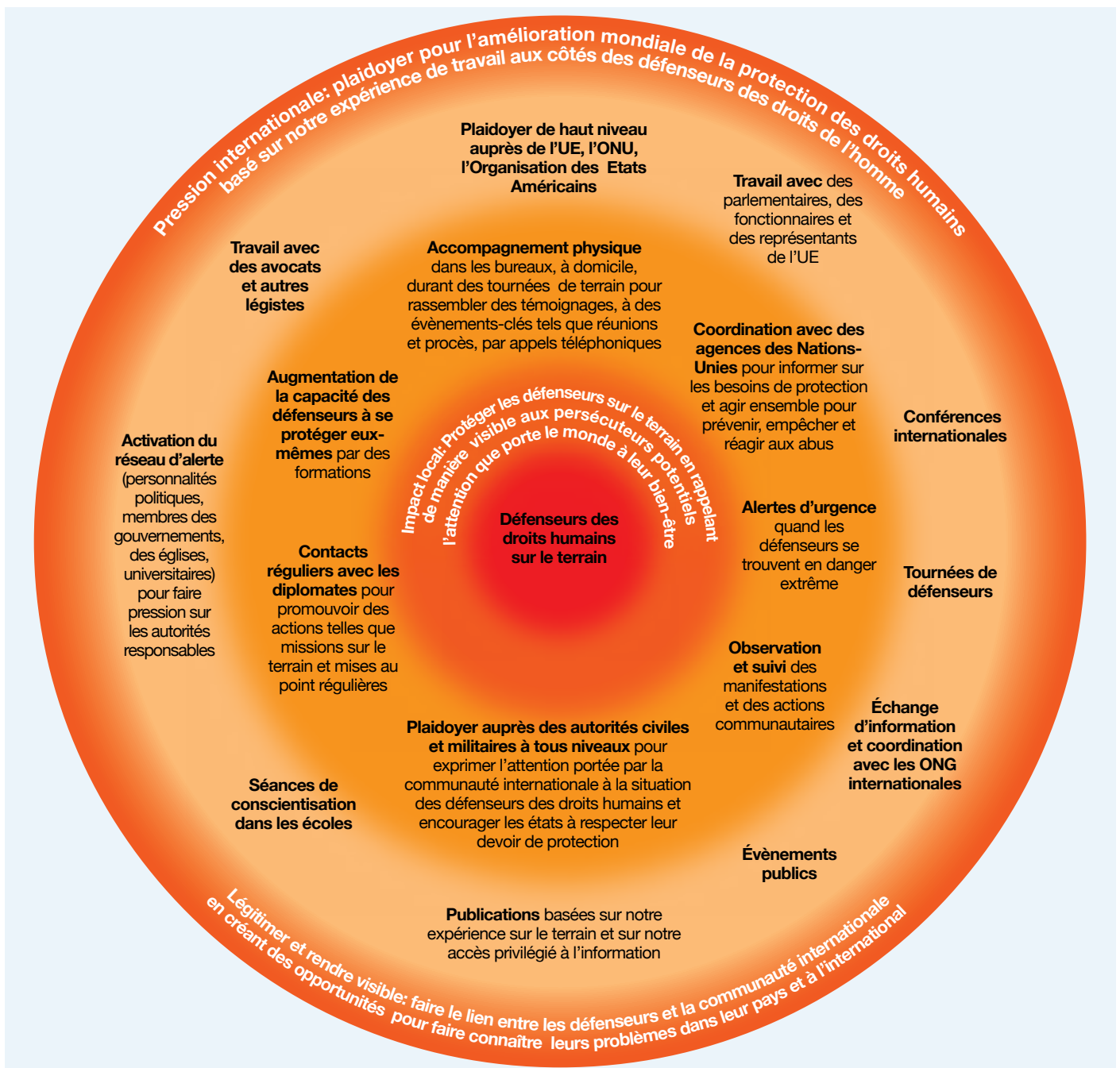
PBI offre protection, soutien et reconnaissance internationale aux défenseurs qui oeuvrent, sur le terrain, dans des zones de conflit où ils sont réprimés. PBI intervient à la

demande de ces défenseurs, les aide à créer des liens avec l'extérieur et à faire connaître leur combat.

PBI intervient à tous les niveaux – auprès du militaire posté à un checkpoint jusqu'aux instances gouvernementales ou internationales, comme les Nations Unies – pour faire appliquer les droits internationalement reconnus. Nos équipes de volontaires internationaux témoignent que le monde observe et se tient prêt à agir.

Le travail de nos collègues de PBI en faveur des droits de l'Homme est très original : je participe à cette rencontre pour dire combien je soutiens leur action menée avec une telle qualité d'engagement .

**Alberto Brunori**, représentant de l'OHCHR (Haut commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme), au cours d'une table ronde sur la criminalisation (Espagne, octobre 2011)



# 2011 en chiffres

**E**n 2011, PBI a apporté aide et protection à **170 femmes, 202 hommes et 46 organisations** qui défendent les droits humains. A elles toutes, ces organisations ont soutenu des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants à qui étaient déniés le bénéfice de leurs droits fondamentaux – qu'ils soient chassés de leurs terres, que des membres de leurs familles aient « disparu », qu'ils aient été victimes de torture ou d'enlèvement de la part des forces armées.

PBI a réalisé **2 156 journées d'accompagnement physique** de défenseurs en 2011.

## L'ACCOMPAGNEMENT PHYSIQUE :

### ALBA CRUZ ET L'ASSOCIATION CÓDIGO DH (MEXIQUE) (COMITÉ DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME BOBIXHA)

Alba Cruz, avocate spécialisée dans la défense des droits de l'Homme et d'autres membres de Código DH ont demandé à PBI un accompagnement régulier en 2011. En dépit de menaces sérieuses, Código DH a pu ouvrir une nouvelle implantation et déployer ses activités de défense juridique. L'accompagnement apporté par PBI a permis à Alba Cruz de prendre en charge de nouveaux cas de violations. PBI a assuré 30 jours d'accompagnement en 2011.

**Nous avons effectué 2 284 visites à des organisations ou à des personnes accompagnées** en 2011. Ces rencontres apportent aux défenseurs un soutien moral et des conseils pratiques. Elles visent tantôt à s'assurer « que tout va bien », tantôt à apporter des réponses adaptées à des incidents menaçant leur sécurité.

PBI a également donné des **centaines d'appels téléphoniques** pour s'informer de la situation des défenseurs et s'assurer de leur sécurité.

PBI a participé en tant qu'observateur à **72 manifestations**, assurant une présence internationale qui aide les manifestants à se sentir plus en sécurité et réduit les risques de dérapages violents.

A la demande d'organisations de défense des droits de l'Homme, PBI a animé ou hébergé 48 ateliers pour plus de 600 personnes : ces ateliers forment les participants à mieux assurer leur sécurité et à gérer les situations de stress et de pression psychologique.



Des volontaires PBI accompagnent des membres de Código DH à Oaxaca (Mexique)

En Colombie, au Guatemala, au Mexique et au Népal, PBI a fait part de ses préoccupations concernant les défenseurs au cours de **450 réunions avec les autorités nationales, régionales et locales**, pressant ces responsables de tenir leurs engagements à protéger les droits des populations.

Nous avons publié au moins **40 bulletins d'information et vidéos**, comprenant des interviews, les informations les plus récentes et la présentation du contexte dans lequel agissent les défenseurs avec lesquels nous travaillons. Parmi ces publications, citons un rapport complet retraçant le travail de PBI pendant ses 11 années de présence en

Indonésie et une recherche sur la situation des défenseurs au Honduras. Chaque mois nous adressons aux membres de notre réseau d'appui une note donnant les dernières nouvelles concernant les droits de l'Homme. Notre accès privilégié aux sources d'information, nos analyses rigoureuses et objectives sont des facteurs importants pour l'efficacité de la protection que nous apportons.

**A six reprises, nous avons dû solliciter notre réseau d'alerte** en réaction aux menaces particulièrement pressantes que devaient affronter les défenseurs que nous accompagnons.



Un volontaire PBI en mission d'observation lors d'une manifestation à Guatemala ville.

## ACTION URGENTE :

### ACTION URGENTE : DAVID RAVELO, ASSOCIATION RÉGIONALE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME (CREDHOS), COLOMBIE.

David Ravelo Crespo, un éminent défenseur colombien, a dénoncé des violations qui auraient été commises par des paramilitaires et des agents de l'Etat, dans la région du Magdalena Medio, et l'impunité qui persiste à ce sujet. En septembre 2010, David a été arrêté et inculpé de complicité d'homicide. Il a volontairement participé à l'enquête et ses avocats ont apporté la preuve que les accusations portées contre lui – au nombre desquelles d'être membre des FARC – étaient infondées. Plusieurs associations nationales et internationales de défense des droits de l'Homme pensent que cette inculpation a pour but de stigmatiser David et de faire taire ses dénonciations des paramilitaires et de leur collusion avec les autorités. Tout au long de l'année 2011, PBI a communiqué



David Ravelo

à des publics colombiens et internationaux choisis pour leur leadership (milieux diplomatiques, parlementaires, militants) des informations sur la situation de

David. Grâce à ce travail, le cas de David a été connu sur la plan international, et plusieurs diplomates sont venus assister aux audiences de son procès. Une délégation d'organisations colombiennes et internationales lui ont rendu visite en prison, dans le cadre d'une conférence sur la criminalisation des défenseurs des droits humains. Le cas de David est cité comme emblématique des persécutions contre les défenseurs, notamment dans le rapport annuel de l'Organisation mondiale contre la torture et dans celui de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH). David a aussi exprimé sa reconnaissance pour le soutien apporté par PBI qui lui rend régulièrement visite en prison. Tant que David restera emprisonné, nous continuerons à mobiliser notre réseau d'appui pour qu'il fasse pression sur le gouvernement colombien afin que ce dernier garantisse l'impartialité de la procédure.

## ATELIER :

### FORMATION POUR DES FEMMES DÉFENSEURES AU NÉPAL

PBI a formé 118 femmes défenseures au Népal en 2011. Grâce à des ateliers participatifs, nous avons partagé nos outils d'analyse des risques et transmis quelques conseils pratiques concernant des dispositifs de protection. La plupart des participantes venaient de groupes sociaux marginalisés. Ces ateliers leur ont donné l'occasion de partager leurs expériences et de solliciter le soutien de la communauté internationale.



Des femmes défenseures participent à un atelier sur les droits humains dans le district de Danusha (Népal)

PBI a organisé **plus de 900 rencontres avec le corps diplomatique, les Nations Unies et autres agences internationales, ainsi qu'avec des organisations locales, nationales et internationales** pour attirer l'attention sur la sécurité des défenseurs, transmettre des informations sur l'efficacité des mesures de protection et de prévention et proposer diverses mesures destinées à améliorer ces dispositifs.

PBI a organisé des tournées de rencontres à travers l'Europe et l'Amérique du Nord pour **25 défenseurs** (8 femmes et 17 hommes) leur permettant de sensibiliser les responsables politiques à leur combat et de solliciter leur soutien. Ces tournées permettent aux défenseurs d'établir des liens avec des partenaires utiles (des parlementaires, aux militants de base) et d'obtenir des appuis politiques, des aides financières et un soutien moral.

## TOURNÉE DE YAN CHRISTIAN WARINUSSY

### YAN CHRISTIAN WARINUSSY (INDONÉSIE, PROVINCE DE PAPOUASIE)

Yan Christian Warinussy, avocat et directeur de l'association LP3BH (Recherche, enquête et développement de l'aide juridique) a travaillé à faire la lumière sur d'importantes violations des droits de l'Homme en Papouasie et à défendre cette population dont les droits ont été ignorés pendant plus de 15 ans. En dépit de l'impossibilité pour PBI d'être présent sur le terrain en 2011, nous avons beaucoup œuvré pour que soit entendue la voix des défenseurs de cette zone de conflit. Grâce au soutien de PBI, Yan a pu se rendre en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et en France. Il a participé à des cérémonies du 30ème anniversaire de PBI en Allemagne et en France, a rencontré des ONG, des parlementaires (en France, le Groupe d'amitié parlementaire France-Indonésie), des représentants du gouvernement et de la Commission européenne et été reçu au Barreau de Paris. La presse locale a rendu compte de certaines de ses visites. Sa tournée européenne a pris place au moment même où l'armée indonésienne mettait brutalement fin au troisième congrès du peuple papou et Yan a pu faire part à ses interlocuteurs de son inquiétude et de son désir de voir PBI retourner en Indonésie. La tournée de Yan Christian Warinussy a permis de faire mieux connaître la situation des défenseurs papous et de créer des liens avec des partenaires susceptibles de les soutenir.

# Où travaille PBI

## IMPLANTATIONS DE PBI

- Pays d'intervention
- Projets d'intervention en cours d'étude
- Groupes nationaux

## Pays d'intervention

### ■ COLOMBIE

38 volontaires internationaux ont accompagné 209 défenseurs engagés sur des sujets très variés, depuis la protection des ressources naturelles jusqu'aux disparitions forcées. Les équipes de volontaires sont basées à Bogota, Barrancabermeja, Uraba et Cali.

### ■ GUATEMALA

10 volontaires internationaux ont accompagné 59 défenseurs engagés sur les problèmes d'environnement et de droit de la terre, d'impunité, et sur les questions liées aux méfaits de la mondialisation. Les volontaires sont basés à Guatemala ville et se déplacent dans le reste du pays.

### ■ MEXIQUE

11 volontaires internationaux ont accompagné 65 défenseurs engagés sur les problèmes d'impunité, de promotion des droits indigènes et de protection de l'environnement. Les volontaires sont basés à Mexico et Oaxaca. En 2012, PBI assurera une présence limitée sur le terrain dans l'état de Guerrero et mènera des enquêtes exploratoires dans d'autres états.

### ■ NÉPAL

10 volontaires internationaux ont accompagné 39 défenseurs engagés sur les droits des femmes, l'impunité, la promotion d'un Etat de droit. Les équipes sont basées à Katmandou et Gulariya (dans le Teraï au sud-ouest du Népal) et se déplacent dans de nombreuses régions reculées du pays. Elles travaillent avec des défenseurs isolés et offrent – en sus de l'accompagnement protecteur – une variété de services : ateliers de formation, enquêtes sur le terrain et organisation de table-rondes.



## Projets d'intervention en cours d'étude

### ■ HONDURAS

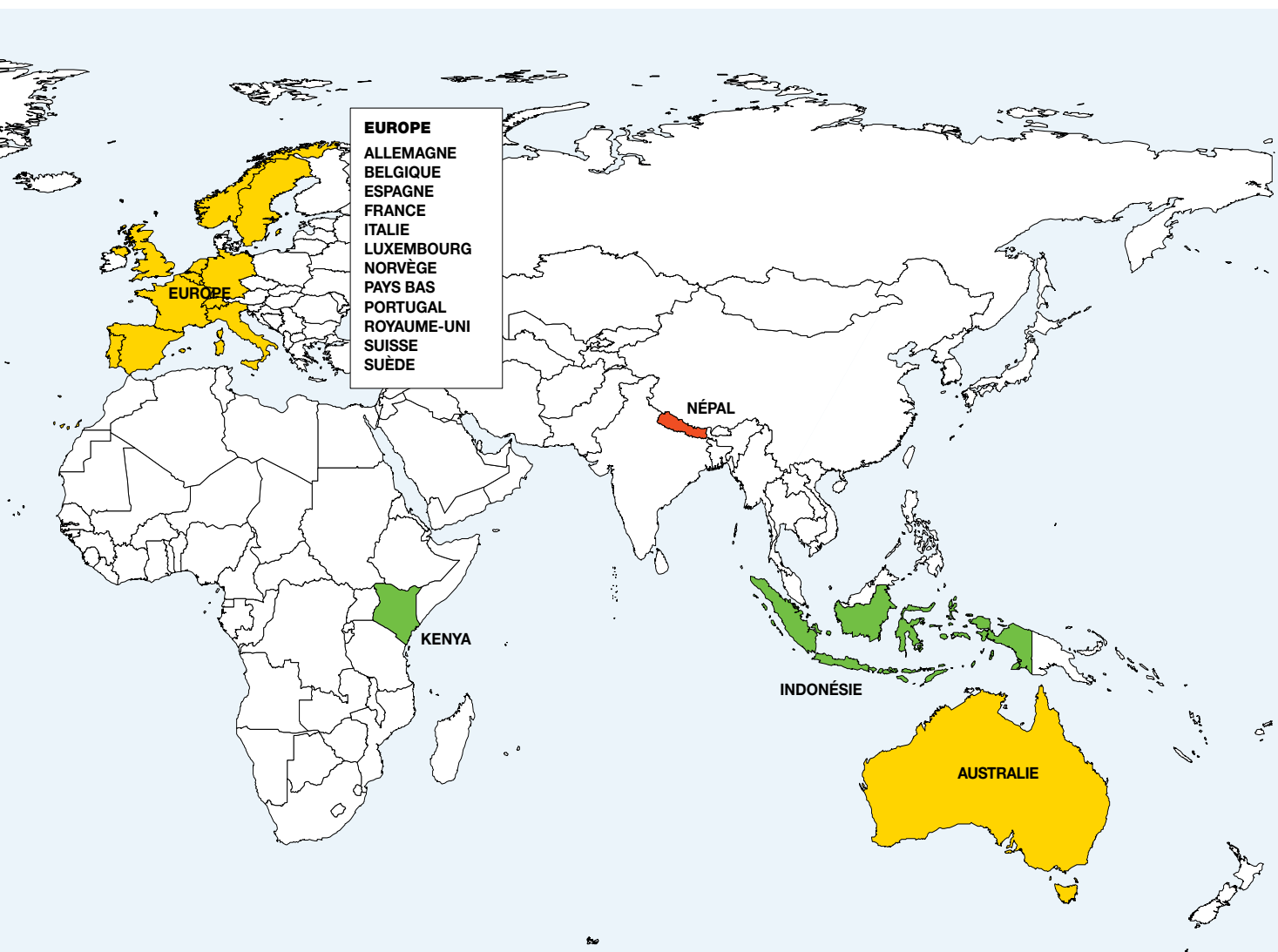
En 2011, en réponse à une requête de la plateforme hondurienne pour les droits de l'Homme, PBI a entrepris une enquête sur place et publié un rapport sur la situation des défenseurs. En 2012, nous prévoyons de poursuivre nos investigations et d'étudier la possibilité d'implanter une équipe dans le pays.

### ■ INDONÉSIE

En 2011, PBI a suivi la situation des défenseurs en Indonésie, notamment en Papouasie. Nous étudions également la possibilité de nous réimplanter en Indonésie : ce travail exploratoire va se poursuivre en 2012.

### ■ KENYA

PBI a mené une enquête approfondie de la situation des défenseurs au Kenya, afin de déterminer si nous devons y implanter une équipe. En 2012, PBI publiera les résultats de cette enquête et décidera s'il est possible d'installer sa première équipe de terrain sur le continent africain.



## Groupes nationaux

### LES GROUPES NATIONAUX DE PBI

Sans ces groupes nationaux, PBI ne pourrait pas offrir cet accompagnement protecteur international aux défenseurs des droits de l'Homme, et les soutiens internationaux qu'il peut mettre en oeuvre seraient limités. Les groupes nationaux recrutent, forment et soutiennent les volontaires. Ils lèvent des fonds pour le travail de terrain. Ils créent des liens avec les élus, les milieux diplomatiques, les avocats, juges, universitaires, les ONG, des associations et militants de base, qui tous participent au soutien des défenseurs accompagnés par PBI. Les groupes nationaux attirent l'attention du public sur les violations des droits de l'Homme et suscitent l'action de la communauté internationale.

■ ALLEMAGNE

■ ARGENTINE

■ AUSTRALIE

■ BELGIQUE

■ CANADA

■ ESPAGNE

■ ETAS-UNIS D'AMÉRIQUE

■ FRANCE

■ ITALIE

■ LUXEMBOURG

■ NORVÈGE

■ PAYS-BAS

■ PORTUGAL

■ ROYAUME UNI

■ SUÈDE

■ SUISSSE

# Les partenaires de PBI

**E** En 2011, nous avons travaillé avec les défenseur(e)s des droits de l'Homme en Colombie, au Guatemala, au Mexique et au Népal. Dans tous ces pays, les défenseur(e)s étaient menacés, intimidés, arrêtés, emprisonnés, poursuivis, torturés ou assassinés en raison de leurs opinions ou de leurs actes. Défendre les droits de l'Homme ne laisse pas d'être

une activité extrêmement dangereuse et les défenseur(e)s continuent à demander l'accompagnement international de PBI pour les aider à surmonter les défis auxquels ils s'affrontent.

Les défenseur(e)s présentés dans les pages suivantes sont quelques unes des personnes les plus courageuses avec lesquelles PBI ait travaillé.

Beaucoup des défenseur(e)s que protège PBI travaillent pour soutenir l'agriculture de subsistance et les communautés indigènes dont les droits sont menacés par les projets d'extraction minière, d'agriculture d'exportation ou d'infrastructures à grande échelle.

## BÉRÉNICE CELEYTA, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET L'ACTION SOCIALES (NOMADESC), COLOMBIE

Bérénice Celeyta a travaillé comme avocate des Droits de l'Homme et médecin anthropologue durant plus de 20 ans et a fondé NOMADESC en 1999. NOMADESC conseille et appuie les groupes indigènes et afro-colombiens, les petites organisations paysannes et les syndicats de la Vallée du Cauca, au sud est de la Colombie. Dans cette région riche en ressources, NOMADESC travaille avec les communautés, comme les afro-colombiens de Suarez, qui exigent des réponses du gouvernement colombien sur les activités des sociétés multinationales (comme l'entreprise sud africaine AngloGold Ashanti ou l'entreprise canadienne Cosigo Resources). D'après les habitants de Suarez, ces multinationales ont essayé de les chasser de leur zone et de leur voler leurs richesses et leurs terres.

Enquêter sur des entreprises multinationales puissantes et appuyer les communautés vulnérables dans leur lutte pour défendre leurs droits est quelque chose de dangereux. Mener ces actions rend Bérénice Celeyta et ses collègues très vulnérables : elles ont été menacées de mort, on leur a volé du matériel sensible et leurs téléphones ont fait l'objet d'écoutes illégales.

PBI accompagne Bérénice Celeyta depuis 1999. En 2011, PBI a mené une étude approfondie pour l'ouverture d'un bureau à Cali, compte tenu les demandes des défenseur(e)s de la région de Cauca, où NOMADESC est établi. Ce processus d'exploration a permis à PBI de proposer un appui plus large à Bérénice et d'établir un partenariat avec NOMADESC.

En 2010, NOMADESC a reçu quinze menaces de mort à huit occasions différentes. En 2011, quand PBI a établi un bureau local dans la région de Cauca, NOMADESC n'a reçu que trois menaces de mort. Toutefois,

les membres de l'organisation ont souvent remarqué que des inconnus surveillaient les alentours de leurs bureaux et le niveau des risques encourus reste élevé.

En 2011, PBI a assuré 63 jours de protection physique à Bérénice et à deux de ses collègues, Olga Araujo et Natalia Castro, qui se chargent des programmes d'éducation et d'investigation de NOMADESC. Les volontaires de PBI ont accompagné ces femmes charismatiques pendant leurs visites dans les zones rurales

L'accompagnement international de PBI est la forme de protection la plus efficace que NOMADESC pouvait espérer

Berenice Celeyta

de la vallée du Cauca, Cauca et Nariño, en leur assurant protection pendant qu'elles menaient leurs tâches les plus vitales et dangereuses, notamment les formations sur les droits de l'Homme pour les communautés indigènes. En outre, l'accompagnement de PBI a permis à NOMADESC de participer à un Congrès National du droit de la Terre dans la ville de Cajamarca, au centre du pays. Les volontaires de PBI se sont rendus deux fois par semaine aux bureaux de NOMADESC à Cali et ont participé à dix-huit réunions avec l'organisation, en aidant en même temps d'autres organisations à développer une stratégie de prévention et de protection à long terme.

Le travail avec la communauté de la mine de Suarez a été présenté dans la publication thématique de PBI-Colombie sur les exploitations minières en novembre 2011.



Berenice Celeyta

Photo : Julián Montori



## LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME : DÉFINITION

Un défenseur c'est quelqu'un qui agit de façon non-violente pour promouvoir et protéger les droits des autres. Se référant à la Déclaration des Nations-Unies sur les défenseurs des droits de l'Homme, l'Union européenne définit les défenseurs comme « ... ces individus, groupes ou organes de la société qui promeuvent et protègent les droits de l'Homme et les libertés fondamentales universellement reconnus. Les défenseurs des droits de l'Homme s'emploient à promouvoir

et à protéger les droits civils et politiques et à promouvoir, à protéger et à mettre en oeuvre les droits économiques, sociaux et culturels. Ils promeuvent et protègent également les droits des membres de groupes tels que les communautés autochtones. Cette définition n'inclut pas les individus ou les groupes qui commettent des actes de violence ou propagent la violence. » Orientations de l'Union européenne concernant les défenseurs des droits de l'Homme, version mise à jour en 2008.

C'est magnifique de sentir la solidarité internationale : ainsi, le gouvernement sait que nous ne sommes pas seuls, qu'on nous observe ; cette solidarité est visible dans les lettres, les actions urgentes et dans la présence sur le terrain, comme celle des Brigades de Paix.

**Padre Uvi**

## PÈRE UVI, FONDATEUR DU CENTRE RÉGIONAL DE DROITS DE L'HOMME "BARTOLOMÉ CARRASCO BRISEÑO" (BARCA -DH), MEXIQUE

Le père Wilfrido Mayrén Peláez (plus connu comme Padre Uvi) est un prêtre catholique, qui a fondé Barca-DH en 1992 pour appuyer les communautés indigènes et paysannes des hautes terres de Oaxaca, au sud du Mexique. Il était horrifié de l'injustice et de la souffrance dont il était témoin. Barca-DH soutient les communautés en leur donnant les connaissances et les ressources nécessaires pour défendre leurs droits. L'organisation fournit appui juridique et formation sur les droits de l'Homme aux communautés dont les moyens de subsistance sont menacés par des intérêts locaux puissants ou par l'exploitation des ressources naturelles par extraction minière.

Barca-DH a porté plainte au nom des membres de la communauté, notamment pour la disparition présumée forcée de dix personnes de la coopérative écotouriste "Zapotengo Pacheco" suite à l'intervention de la police fédérale. Le 29 novembre 2011, à la suite de l'action de Barca-DH, la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme a ordonné des mesures de protection dans le dossier Zapotengo Pacheco. Barca-DH a également organisé une conférence qui a connu un grand succès, à laquelle ont participé des organisations de défense des droits de l'Homme de tout le Mexique. Les participant(e)s ont partagé leur expérience de défense des droits des communautés indigènes et ont publié une déclaration collective, soulignant l'importance du droit des communautés à donner un accord libre, éclairé et préalable.

L'action de Barca-DH met réellement en danger le Père Uvi et ses compagnons. Le Père Uvi a reçu des menaces de mort, des intimidations et des coups de feu. Récemment, les tentatives de faire taire Barca-DH ont aussi

pris la forme d'un discrédit de l'organisation dans les mass media, au travers de campagnes diffamatoires et de procès sans fondement. Cette situation a conduit Barca-DH à demander l'appui de PBI en 2010.

PBI a accompagné Barca-DH depuis octobre 2010. Outre le Père Uvi, nous soutenons Nora Minerva Martínez Lázaro, la coordinatrice de Barca-DH et le Père Martín Octavio García Ortiz. En 2011, nous avons réalisé 18 jours d'accompagnement physique pour Barca-DH et nous avons rendu 21 visites à l'organisation. Dix membres de Barca-DH ont pris part au programme d'entraînement à la sécurité et nous avons mené deux réunions approfondies dans lesquelles nous nous sommes centrés sur

l'évaluation des risques et l'appui à la sécurité. Nous avons agi pour répondre aux besoins des défenseur(e)s des droits de l'Homme et Barca-DH a estimé que la meilleure manière de les aider était de souligner leur travail spécifique et les défis auxquels ils se confrontent. Nous présentons Barca-DH sur notre site Web, dans nos publications écrites (comme celle qui est consacrée aux exploitations minières) et dans nos contacts avec les autorités et nos partenaires à tous les niveaux. Nous avons organisé des tournées, pour Nora Martínez en Espagne en août, et pour le Père Uvi dans plusieurs pays européens en novembre. Le Père Uvi a participé aux conférences du 30ème anniversaire de PBI en Allemagne et au Royaume Uni.



**Padre Uvi**

# Les partenaires de PBI

**P**BI est membre de la Coalition Internationale des Femmes Défenseuses des Droits Humains (FDDH) et offre son accompagnement

protecteur à plusieurs défenseuses qui – en plus de leurs activités militantes - peuvent être menacées simplement parce qu'elles sont femmes. A travers leur engagement, ces

femmes sont un défi pour les normes socio-culturelles, les traditions, les stéréotypes concernant la féminité, l'orientation sexuelle, le rôle et le statut de la femme dans la société.

## BIMALA B K ORGANISATION POUR LA PROMOTION DES FEMMES « INTOUCHABLES » (DAFUO)

Bimala B K appartient à la caste des « Intouchables » et vient du district rural de Bardiya dans le centre-ouest du Népal. Les femmes « intouchables » subissent une double discrimination du fait de leur appartenance à cette basse caste, et du fait de leur sexe. Enlèvements, abus sexuels, harcèlement sont choses communes et il leur est pratiquement impossible de porter plainte, plus encore d'obtenir justice, particulièrement quand les agresseurs appartiennent à une caste plus élevée ou à des familles localement influentes.

Quand elle a quitté l'école, Bimala est devenue volontaire à DAFUO, une ONG locale créée par et pour des femmes « intouchables » en 1997. DAFUO offre à ces femmes une aide juridique, des services de médiation et de conseil, et plusieurs activités de formation. Depuis qu'elle a rejoint DAFUO, Bimala a été une éminente avocate des droits des femmes « intouchables ». Elle est actuellement présidente de l'association et à réussi à faire enregistrer plusieurs plaintes pour des victimes d'enlèvement, de violence domestique ou de discrimination liée à la caste.

Bimala reçoit fréquemment des menaces de membres de sa communauté, de politiciens locaux, et des autorités locales, en raison de son combat pour faire reconnaître les droits des femmes « intouchables ». La police locale est souvent réticente à enregistrer des plaintes en rapport avec la violence ou des problèmes de caste. Elle est soumise à des pressions de la part de politiciens locaux et tend à partager les jugements négatifs portés par de nombreux membres de la communauté sur les femmes « intouchables ». L'attitude défavorable et l'obstruction exercée par les responsables de la police locale représentent une difficulté supplémentaire pour Bimala et ses collègues.

PBI soutient Bimala et DAFUO depuis 2009. En mars 2011, Bimala a porté plainte contre des militaires impliqués dans le meurtre de trois femmes « intouchables » au



Bimala B K

sein du parc national de Bardiya. PBI a assuré un accompagnement protecteur à Bimala et aux familles des victimes au moment où elles portaient plainte. PBI était également « en observation » lors d'une marche organisée pour attirer l'attention sur ce cas et réclamer justice. Les familles des victimes ont demandé à PBI de leur rendre régulièrement visite.

En 2011, Bimala a demandé à PBI

**PBI est une organisation qui aide les défenseurs et PBI nous aide. Je sens que nous sommes plus forts quand PBI est avec nous. Si nous partageons nos difficultés et les défis que nous affrontons avec PBI, alors PBI est en mesure de nous aider**

**Bimala B K**

d'organiser un atelier pour que l'équipe animatrice de DAFUO se forme à l'analyse des risques et aux procédures de sécurité. 20 membres de DAFUO ont participé. L'évaluation des stagiaires a été très positive et nombre d'idées permettant à DAFUO d'améliorer ses procédures en matière de sécurité ont été mises en oeuvre. PBI a également organisé en partenariat avec les Nations Unies à Nepalgunj un séminaire sur le thème « ne pas nuire » auquel ont participé DAFUO et six autres associations locales.

PBI a beaucoup œuvré pour attirer l'attention internationale sur les problèmes auxquels Bimala, DAFUO et les femmes défenseuses font face. Nous avons invité DAFUO à partager ses expériences avec d'autres femmes défenseuses au cours de tournées de terrain dans des régions isolées. Bimala est également présentée dans nos publications.

**P**BI offre un accompagnement protecteur à de nombreux avocats et autres gens de loi. En Amérique du Nord ou en Europe occidentale, un avocat

peut défendre une personne ou un collectif qui attaquent des institutions publiques ou de puissants intérêts privés sans prendre de risques personnels. Ce n'est pas le cas en

Colombie, au Guatemala, au Mexique ou au Népal où les menaces sont une réalité quotidienne pour les avocats défendant les droits de l'Homme.

## EDGAR PÉREZ, AVOCAT DES DROITS DE L'HOMME, GUATEMALA

Edgar Pérez, 41 ans, est un homme exceptionnellement courageux. C'est un éminent avocat des droits de l'Homme au Guatemala appartenant au petit nombre de ceux qui sont prêts à prendre en charge des procès emblématiques, mettant en cause des officiels de haut niveau. Depuis 1997, Edgar a conseillé et représenté les familles qui demandent justice pour les milliers de victimes causées par les 36 années de conflit armé. Dans un contexte d'impunité et de violence politique, Edgar a remporté quelques remarquables victoires, parmi lesquelles, en 2009 le premier jugement condamnant

des disparitions forcées, et en 2011, la condamnation de 4 militaires pour leur rôle dans le trop célèbre massacre de Dos Erres en 1982, dans lequel plus de 250 villageois ont été froidement assassinés par une unité spéciale de l'armée. Il plaide actuellement dans le premier procès pour génocide qui ait lieu en Amérique latine, mettant en cause l'ancien président Efraín Ríos Montt et ses deux responsables de l'armée.

Ses efforts pour que l'Etat guatémaltèque soit rendu responsable de graves violations des droits humains, lui ont valu de multiples attaques : menaces téléphoniques, chantages, menaces de mort et sabotage des freins de sa voiture. La sécurité d'Edgar est toujours précaire malgré le soutien que lui apportent PBI et d'autres organisations de défense des droits de l'Homme.

Edgar a demandé le soutien de PBI en août 2010 et en bénéficie depuis cette date. Tout



Edgar Pérez avec deux volontaires de PBI

au long de l'année 2011, des groupes nationaux dans le monde entier ont contribué à la sécurité d'Edgar, alertant l'opinion et fournissant un soutien moral et concret. Les volontaires de PBI se rendent chaque semaine dans ses bureaux et ont assuré 52 journées d'accompagnement physique dans diverses occasions, des visites dans des communautés rurales, aux audiences du tribunal. Les volontaires de PBI ont incarné l'intérêt de la communauté internationale pour le travail fondamental d'Edgar en faveur des droits de l'Homme et pour sa sécurité. Ils ont collaboré de très près avec Edgar, partageant avec lui leurs outils d'analyse des risques et l'encourageant à prendre des dispositions pour sa sécurité. PBI a transmis des informations précises et datées à la communauté internationale stimulant l'intérêt et l'engagement d'une grande quantité d'acteurs variés : équipes gouvernementales, pairs, diplomates, militants de base.

En août, PBI a diffusé une alerte urgente à propos la sécurité de tous ceux qui luttent contre l'impunité au Guatemala et s'engagent dans des combats emblématiques. PBI a rencontré à ce sujet les autorités guatémaltèques et des institutions internationales.

Un aspect central du travail de PBI consiste à faire connaître les personnalités qu'il soutient et les sujets pour lesquels ils se battent. Edgar a été présenté dans les publications de PBI. Nous avons organisé une tournée pour lui en Belgique, au Royaume Uni et en Irlande en septembre 2011 au cours de laquelle il a pris de nombreux contacts. En 2011 également, la Commission guatémaltèque des droits de l'Homme l'a nommé pour le prix international des avocats des droits de l'Homme attribué par le Barreau des Etats-Unis.

**Nous venons d'apprendre que ce prix lui a été attribué !**

# 30 années au service des droits de l'Homme

**E**n octobre et novembre 2011, PBI a organisé plusieurs manifestations pour célébrer son 30ème anniversaire. Son objectif était de contribuer au mouvement en faveur des droits de l'Homme et de la paix en faisant résonner la voix de toutes les personnes courageuses avec lesquelles PBI travaille.

En Allemagne, en Espagne, en Suisse et au Royaume-Uni, les groupes nationaux de PBI ont organisé des conférences qui ont rassemblé des défenseurs et militants accompagnés par PBI, et des officiels, des représentants de l'ONU, des universitaires, des juristes et le grand public.

La conférence organisée au Royaume-Uni (« Une activité dangereuse : militer contre la dégradation de l'environnement et les atteintes au droit de la terre ») s'est intéressée aux entreprises transnationales et aux violations des droits auxquelles elles peuvent se trouver associées. Cette conférence avait été organisée pour coïncider avec la création d'un nouveau groupe de travail de l'ONU sur « Entreprises et Droits de l'Homme ». Les conférences organisées en Allemagne et en Suisse se sont focalisées sur l'évaluation de l'efficacité des dispositifs de protection – telles les lignes directrices de l'Union européenne sur les défenseurs et la déclaration de l'ONU sur le même sujet. La conférence organisée en Espagne a étudié les stratégies permettant de lutter contre la criminalisation des défenseurs.

Au Guatemala, la célébration du 30ème anniversaire a pris la forme d'une table ronde réunissant des défenseurs, des militants, des avocats, des membres des communautés accompagnés par PBI, des représentants des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

...ces hommes et ces femmes agissent en prenant souvent de grands risques pour eux-mêmes et pour leurs proches. Ils endurent la haine, les menaces et les atteintes à leur liberté, à leur sécurité, à leur vie. Leur indépendance et leur crédibilité sont souvent mises en cause par des acteurs étatiques et non-étatiques, afin de les dissuader de poursuivre leur travail.

**Margaret Sekaggya** (conférence organisée par PBI-Allemagne le 14.10.2011)



## Donner une voix aux défenseurs et aux difficultés qu'ils affrontent

La conférence organisée par PBI Royaume-Uni s'est focalisée sur le thème : « Entreprises et droits de l'Homme » mais ce sujet était présent dans toutes les manifestations organisées à l'occasion de ce 30ème anniversaire.

Les participants ont évoqué comment les entreprises ne respectent pas l'obligation de permettre aux communautés indigènes et/ou traditionnelles de donner leur consentement « libre et éclairé, préalablement » à la réalisation des projets susceptibles d'affecter leur mode de vie.

Au cours de ces conférences ont été soulignés les effets des atteintes à l'identité culturelle et à l'égalité des genres : comment les femmes sont plus souvent victimes que les hommes, comment les communautés indigènes, afro-américaines ou rurales doivent souvent se battre pour protéger leurs terres et leur culture. Les femmes militantes doivent parfois lutter à l'intérieur de leur propre communauté pour faire reconnaître leurs droits. Les conférences ont également évoqué la situation de ces régions retirées de tout, où l'Etat est faible, corrompu et où des « acteurs non-étatiques » agissent illégalement en toute impunité.

Ces rencontres ont travaillé sur le concept « d'acteur non-étatique » qui, quoiqu'utile, peut parfois être non-productif. Le terme s'applique à des organisations légales : entreprises, organismes religieux ou commerciaux, mais aussi à des organisations illégales comme des paramilitaires, organes privés de sécurité, trafiquants de drogue. Ces groupes peuvent collaborer : ainsi une entreprise, un entrepreneur

individuel ou même une institution publique emploient des « acteurs non-étatiques » pour faire le travail qu'ils n'osent pas faire : par exemple intimider, attaquer ou assassiner ceux qui, exerçant leur droit d'expression, questionnent la pertinence de certains projets.

La façon dont la diffamation et la stigmatisation rendent le travail des militants plus dangereux et plus difficile a également été étudiée. Les défenseurs ont évoqué comment certaines autorités les accusent d'être du côté de la subversion, d'être anti-patriotiques, d'être ennemis du progrès, ce qui accroît leur vulnérabilité en encourageant des acteurs, étatiques ou non, à les agresser. Ils ont expliqué comment les institutions judiciaires sont utilisées contre eux, en criminalisant leur activité, en privilégiant la propriété individuelle plutôt que des biens communs comme la santé, l'éducation ou la culture, en obligeant les responsables de communauté à consacrer leur temps et leur énergie à se défendre contre des inculpations sans fondement.

Les table-rondes organisées au Guatemala ont présenté de nombreux exemples de communautés obligées de se défendre contre des plaintes portées en justice par des entreprises avec lesquelles elles sont en conflit, alors que l'instruction des plaintes qu'elles ont déposées pour intimidation et meurtre traîne en longueur. Les participants à la conférence organisée par PBI-Allemagne ont souligné combien les communautés qui cherchent à protéger leurs droits économiques, sociaux et culturels sont d'autant plus vulnérables que chaque aspect de leur vie est menacé, souvent par des intérêts transnationaux très puissants.

### Pour aller de l'avant

Toutes les manifestations organisées pour célébrer le 30ème anniversaire de PBI ont donné lieu à des recommandations pour améliorer la sécurité des défenseurs. Plusieurs de ces recommandations font écho à celles qui ont été prescrites au cours des années passées par PBI, d'autres ONG, par les agences de l'ONU ou le système inter-américain des droits de l'Homme - aussi bien que par les défenseurs eux-mêmes.

### Les dispositifs actuels de protection des défenseurs des droits de l'Homme

- L'Union européenne et les gouvernements qui ont publié les « Orientations de l'Union européenne concernant les défenseurs des droits de l'Homme » devraient s'assurer que les diplomates et représentants officiels se sont approprié leur contenu et sont déterminés à les appliquer.
- Les gouvernements devraient s'assurer que les droits de l'Homme en général et la

protection des défenseurs en particulier sont pris en compte dans tous les aspects de la politique extérieure, y compris dans les décisions d'ordre commercial. Les contrats commerciaux devraient comprendre des dispositions concernant les droits humains ; des stratégies de promotion de ces droits devraient être développées en concertation avec les défenseurs.

- En ce qui concerne les pays membres de l'Union européenne, il leur est demandé de ne pas se désengager de ce sujet sous prétexte qu'il est déjà pris en charge par l'Union.

### Entreprises et droits de l'Homme :

- Les Orientations des Nations Unies concernant la responsabilité des entreprises en matière de droits de l'Homme devraient servir de référence lors de l'examen périodique universel de façon à ce que les responsabilités des entreprises en ce domaine soient examinées dans le cadre plus vaste de la situation d'ensemble des droits de l'Homme

Je suis ici parce que j'ai besoin du soutien de la communauté internationale

**Blanca Velasquez**,  
défenseuse mexicaine, lors de la conférence organisée par PBI-Espagne.

- Les Etats où sont domiciliées les entreprises multinationales devraient instaurer une législation qui leur donne compétence pour juger des abus commis par ces entreprises à l'étranger.
- Les Etats où sont implantées des entreprises multinationales devraient permettre aux communautés locales, lésées par ces entreprises, de s'adresser à la justice des Etats où ces entreprises sont domiciliées.
- Le respect des codes de conduite par les entreprises transnationales devrait pouvoir être contrôlé par des autorités indépendantes et dotées d'un pouvoir exécutoire.



Michael Mansfield intervenant au cours de la conférence organisée par PBI Royaume Uni

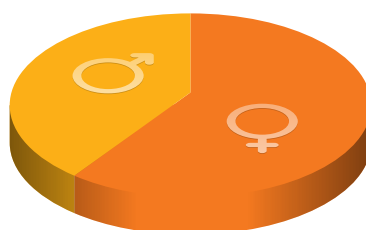
# Les volontaires, bénévoles et donateurs de PBI

Sans les centaines de personnes et d'organismes qui soutiennent PBI avec leur temps, leur énergie et leurs contributions financières, le travail de PBI en faveur des droits de l'Homme ne serait pas possible : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

## LES VOLONTAIRES

En 2011, **107** volontaires internationaux ont offert, sur le terrain, un accompagnement protecteur à 372 défenseurs

Ces volontaires venaient de :



PBI a également bénéficié du travail de plus de **200 bénévoles** dans 16 pays d'Europe, d'Amérique du Nord,

## NOS DONATEURS

Nous tenons à remercier les nombreux organismes et personnes individuelles qui ont financièrement contribué en 2011 à la vie de PBI, parmi lesquelles : Agence catalane de coopération et de développement, Ville de Camargo, Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), Ville de Santander, Ville de Pampelune, Ville de Valladolid, Basilian Fathers, Fondation Bertl Wicke, Broederlijk Delen, Christian Aid, Ville de Nyon, Service civil pour la paix (Allemagne), Collège des avocats de Biscaye, Diakonisches Werk, Union européenne (Dispositif européen pour

la démocratie et les droits de l'Homme), Fondation Fair Share, Ministère des Affaires étrangères d'Allemagne, Fonds Cantabria Coopera, Fribourg Solidarity, Fonds pour la Non violence, Fondation Hartstra, ICCO, Intermon-Oxfam, Internationaler Jugendfreiwilligendienst, International Solidarity Service, Canton de Genève, Irish Aid, Civil Society Fund, Kerkinactie, Agence Française de Développement, Mensen met een Missie, Misereor, Ville de Juxtens-Mézery, Ville de Vevey, Ville de Wallisellen, Non Violence XXI, Syndicat des employés du service public de l'Ontario (OPSEU), Oxfam Solidarité/Solidariteit, Philamonic Trust, Eglise

protestante de Muri-Gümligen, de St.Gallen-Tablat, de Wallisellen, Swedish Diakonia, Ministère suisse des Affaires étrangères, Canton de Bâle, Canton de Lucerne, Canton de Vaud, Switzerland Lottery fund Canton Bern, Ambassades du Royaume Uni au Mexique et au Népal, Ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth, Ambassade du Canada au Mexique, The Congregation of St. Basil Human Development Fund, Ministère des Affaires étrangères de Norvège, The Funding Network, The Law Society Charity (UK), Fondation Overbrook, The Philamonic Trust, Trocaire, Fondation Sigrid Rausing, Weltwaerts, Zivik.

Etre volontaire est très gratifiant. Je ressens une réelle solidarité avec les défenseurs que nous accompagnons et peux constater, directement, comment PBI accroît leurs capacités de travailler.

Il est difficile de décrire « une journée typique » car chaque jour est différent ... ce qui est vraiment intéressant ! Aujourd'hui je fais une analyse de l'actualité de la semaine, pour en communiquer un résumé lors de notre réunion hebdomadaire, demain. En même temps je suis de permanence pour répondre au téléphone, être présent sur skype, répondre aux courriels et m'assurer que l'eau est bien livrée dans notre citerne. Nous faisons au moins un ou deux accompagnements par semaine, la partie la plus connue de notre activité ; mais nous faisons plein d'autres choses : nous rencontrons les défenseurs, simplement pour parler avec eux et approfondir notre connaissance du contexte dans lequel ils travaillent, nous donnons régulièrement des analyses sur les questions de sécurité et organisons des ateliers de formation à la sécurité à la demande (environ une fois par mois). Nous éditons toutes sortes de publications, rencontrons régulièrement les autorités, ce qui est primordial. La visibilité que nous donnons à toutes sortes de personnes si courageuses est ce que nous faisons de plus important et la légitimité que nous leur donnons aux yeux des autorités est fondamentale.

PBI ne fonctionne que grâce à l'engagement de chacun. Nous travaillons dur, donnons tout ce que nous pouvons. PBI n'a pas beaucoup de ressources financières, mais nous avons un engagement profond et pérenne en faveur des droits de l'Homme

**Dan Cloney**, volontaire au Mexique

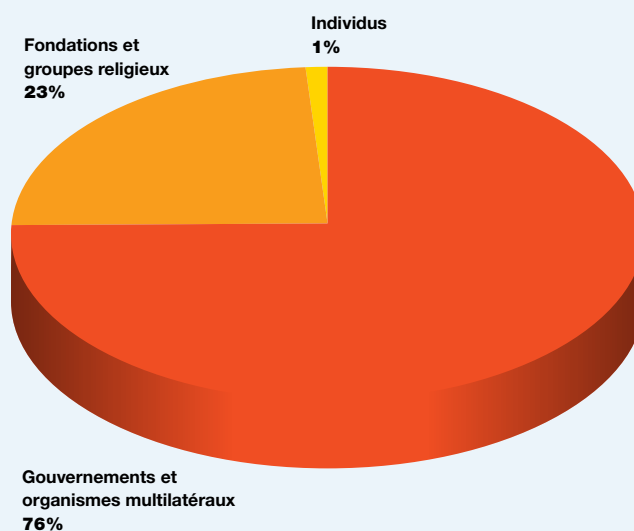
### Qui finance PBI

Notre travail de protection des défenseurs est financé par des particuliers, des fondations, des églises, des instances gouvernementales et des organisations transnationales.

La majeure partie des fonds est collectée

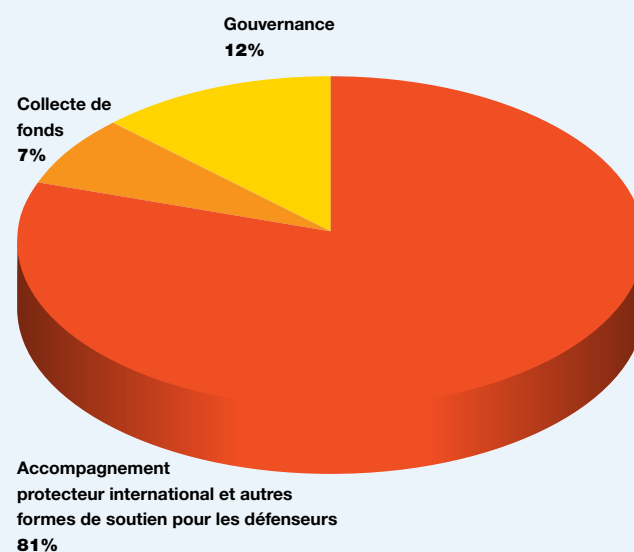
par les groupes nationaux qui sont en étroites relations avec nos donateurs en Argentine, Australie, Belgique, au Canada, en France, en Allemagne, en Italie au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Norvège, au Portugal, en Espagne, en Suisse, en Suède, au Royaume Uni et aux Etats-Unis d'Amérique.

### RESSOURCES EN 2011\* :



Pour chaque dollar reçu, 81 cents sont utilisés directement pour notre travail en faveur des droits de l'Homme et 19 cents pour l'administration et la recherche de fonds.

### TOTAL DES CHARGES EN 2011\* :



\*Tous les chiffres sont exprimés en dollars US et soumis à audit. Ces données ne tiennent pas compte des budgets des groupes nationaux qui sont des entités juridiques autonomes.

# PBI: Contacts

## Groupes nationaux de PBI

### Allemagne

PBI Deutscher Zweig. e.V.  
Harkortstrasse 121,  
22765 Hamburg, Germany  
TEL +49 40 3890 43710  
EMAIL [info@pbi-deutschland.de](mailto:info@pbi-deutschland.de)

### Argentine

EMAIL [pbienargentina@yahoo.com.ar](mailto:pbienargentina@yahoo.com.ar)

### Australie

PO Box 2172, 124 Napier St,  
Fitzroy MDC  
Victoria 3065, Australia  
TEL +61 (03) 9016 3769  
EMAIL [info@pbi-australia.org](mailto:info@pbi-australia.org)

### Belgique

11 Rue de la Linière,  
1060 Brussels, Belgique  
TEL +32(0) 2609 4400  
EMAIL [pbibelgium@scarlet.be](mailto:pbibelgium@scarlet.be)

### Canada

145 Spruce Street, Suite 206,  
Ottawa, Ontario  
K1R 6P1, Canada  
TEL +1 613 237 6968  
EMAIL [info@pbicanada.org](mailto:info@pbicanada.org)

### État espagnol

Paseo Menéndez, Pelayo 10  
Entlo Oficina 3H2, 39006 Santander, Espagne  
TEL +34 942 22 91 03  
EMAIL [admin@pbi-ee.org](mailto:admin@pbi-ee.org)

### Etas-Unis d'Amérique

1326 9th St, NW  
Washington DC 20001, Etas-Unis d'Amérique  
TEL: + 1 202 232 0142  
EMAIL [info@pbiusa.org](mailto:info@pbiusa.org)

### France

21 ter rue Voltaire  
75011, Paris, France  
TEL +33 14373 4960  
EMAIL [pbi.france@free.fr](mailto:pbi.france@free.fr)

### Italie

Via Bartolini, 7  
20155 Milano, Italie  
TEL +39 349 587 0942  
EMAIL [info@pbi-italy.org](mailto:info@pbi-italy.org)

### Luxembourg

EMAIL [pbilux@yahoo.com](mailto:pbilux@yahoo.com)

### Norvège

Postboks 1742 Vika  
N-0121 Oslo, Norvège  
TEL +47 95 87 71 17  
EMAIL [kontakt@pbi.no](mailto:kontakt@pbi.no)

### Pays-Bas

Oudegracht 36  
35 11 AP Utrecht, Pays-Bas  
TEL +31 616 49 82 31  
EMAIL [info@peacebrigades.nl](mailto:info@peacebrigades.nl)

### Portugal

EMAIL [finanzas@pbi-mexico.org](mailto:finanzas@pbi-mexico.org)

### Royaume Uni

1B Waterlow Road  
London N19 5NJ, Royaume Uni  
TEL +44 (0)20 7281 5370  
EMAIL [susibascon@peacebrigades.org.uk](mailto:susibascon@peacebrigades.org.uk)

### Suède

Blomstigen 3,  
S-424 37 Angered, Suède  
EMAIL [internationalcontact@pbi.nu](mailto:internationalcontact@pbi.nu)

### Suisse

Gutenbergstrasse 35  
3011 Bern, Suisse  
TEL +41 31 372 44 44  
EMAIL [info@peacebrigades.ch](mailto:info@peacebrigades.ch)

## Projets de PBI

### Colombie

11 Rue de la Linière,  
1060 Brussels, Belgique  
TEL +32(0) 2609 4400  
EMAIL [coin@pbicolombia.org](mailto:coin@pbicolombia.org)

### Guatemala

Calle Mercado, 6, 4ªA.  
15001 A Coruña, España  
TEL +34 881 874 772  
EMAIL [coordinacion@pbi-guatemala.org](mailto:coordinacion@pbi-guatemala.org)

### Mexico

Medellín 33,  
Col. Roma, México DF 06700  
TEL +52 55 5514 2855  
EMAIL [pbimexico@pbi-mexico.org](mailto:pbimexico@pbi-mexico.org)

### Népal

PO Box 8975, E.P.C.  
1865 Kumariapati, Lalitpur,  
Kathmandu, Népal  
TEL +977 1 221 1200  
EMAIL [kathmandu@pbi-nepal.org](mailto:kathmandu@pbi-nepal.org)

## Bureau international de PBI

Development House  
56-64 Leonard Street,  
London EC2A 4LT, UK  
TEL + 44 (0) 20 7065 0775  
EMAIL [admin@peacebrigades.org](mailto:admin@peacebrigades.org)